



**REPRÉSENTATION PERMANENTE  
DE LA FRANCE AUPRÈS DES  
NATIONS UNIES  
À ROME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

\*

**50<sup>e</sup> session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (Rome, 10 - 13 octobre 2022)**

\*

**Point IV de l'ordre du jour**

**Orientation stratégique du CSA à l'horizon 2023**

\*

*= Seul le prononcé fait foi =*

Monsieur le Président,

1. La France s'aligne sur la déclaration prononcée par la République Tchèque au nom de l'Union européenne et de ses 27 États membres.
2. La France remercie le HLPE pour sa note stratégique qui constitue une contribution majeure pour la réponse du CSA à la crise alimentaire, et qui met en évidence la nécessité d'une action mondiale coordonnée et inclusive. En outre, ce rapport permettra d'amorcer sur des bases scientifiques et factuelles la mise à jour du programme de travail pluriannuel.
3. Sur l'exercice lui-même, nous estimons que c'est une très bonne pratique de laisser au HLPE la liberté de proposer des thématiques d'intérêt. Ces rapports témoignent de la fonction du HLPE d'interface science-politique sur la sécurité alimentaire mondiale et plus largement les systèmes alimentaires. Les 7 questions cruciales et émergentes contribueront à doter le CSA d'analyses approfondies préalables aux échanges autour de solutions concrètes et opérationnelles pour appuyer les Etats et les organisations internationales dans la transition vers des systèmes alimentaires durables pour des régimes sains.

4. Nous soulignons la pertinence des sept questions identifiées par le HLPE et nous réjouissons de réfléchir aux travaux futurs du CSA à la lumière de ces connaissances.
5. Le renforcement de la résilience des systèmes alimentaires pour la durabilité doit permettre de réfléchir aux interactions entre les différentes thématiques. Il faudra être vigilant à ne pas aborder les questions de manière séparée, alors qu'une approche systémique est nécessaire.
6. Il est crucial de développer des politiques et des programmes qui alignent les objectifs, les incitations et les financements. A cette fin, nous encourageons tous les efforts visant à renforcer la collaboration du HLPE avec les autres interfaces science-politique existantes, notamment le GIEC, l'IPBES ou encore le Panel d'experts de haut niveau « Une seule santé » (OHHLEP).
7. Enfin, la France soutient la proposition du bureau d'inviter le HLPE à se pencher sur le sujet des « systèmes alimentaires urbains et transformation rurale ». L'approche territoriale urbain/rural est en effet cruciale pour la sécurité alimentaire mondiale du fait notamment de la « métropolisation » croissante. Cette approche territoriale des systèmes alimentaires permettra de valoriser les solutions locales tout en tenant compte de l'ensemble des acteurs mais aussi des interdépendances particulières à un bassin de vie (gouvernance, finances, logistiques, coopérations techniques, services, solidarité). La France se tient à disposition du HLPE pour l'appuyer sur l'ensemble de ces aspects.

Je vous remercie, Monsieur le Président